



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT  
 CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION  
 PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON  
 (1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) .). PÉTROLE (1388) .  
 CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET  
 SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE  
 SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

# APPEL À LA GRÈVE LE 10 SEPTEMBRE

**LES CAMARADES, L'HEURE N'EST PLUS AUX CONSTATS, AUX QUESTIONNEMENTS NI À L'INDIGNATION MAIS À LA RÉVOLTE ! C'EST DANS L'ACTION ET LA GRÈVE QUE NOUS AURONS DES RÉPONSES !**

La férocité des attaques du gouvernement Bayrou contre les travailleuses et travailleurs sont sans commune mesure et mérite une réponse à la hauteur de la provocation. Nous n'avons pas d'autres choix que celui d'organiser une riposte de grande ampleur face à cette nouvelle agression de la classe ouvrière par la bourgeoisie qui se complait à nous envoyer à la soupe populaire alors qu'ils se gavent du fruit de notre travail.

## LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP. QUE NOUS FAUT-IL DE PLUS POUR ENTRER EN LUTTE ?!

Pas un seul secteur, aucune catégorie ne sera épargnée :

- **Les travailleuses et travailleurs privés d'emploi**, victimes d'une énième attaque contre l'assurance chômage, subiront une nouvelle baisse de la durée et du montant de leur indemnisation.
- **Les retraités**, frappés par le gel des pensions et la suppression de l'abattement des 10 %, perdront, en moyenne, 350 € de revenus annuel,
- **Les travailleuses et travailleurs en emploi**, par la suppression des deux jours fériés, travailleront plus pour gagner moins car le salaire mensuel ne changera pas mais le nombre de jours de travail annuel augmentera bien, lui, de 2 jours ! C'est un véritable hold-up pour notre classe et le jackpot ultime pour le patronat !
- Et que dire de la **mise en place des 7 jours de carence**, qui imposera aux salariés une double peine : tomber malade et perdre plus de 25 % de leur salaire mensuel ?!

Avec les salaires de misère qui sont les nôtres, qui pourra encore se permettre de s'arrêter sans risquer sa santé ou contaminer ses Camarades ? Mais ça va bien au-delà car le patronat s'en servira pour dénoncer tous les accords de branches professionnelles et d'entreprises concernant les garanties salaires en cas de maladie, que ce soit sur les jours de carence et les compléments de salaire associées aux indemnités journalières Sécurité sociale.

- Nous sommes nombreux, malheureusement, à avoir une personne dans notre famille qui a besoin de soins pris en

charge en **Affection Longue Durée** pour des pathologies lourdes. C'est tout le sens de notre modèle social, mis en place par notre Camarade Ambroise Croizat, dans lequel « *chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* ». **Bayrou et sa clique veulent supprimer cette prise en charge** et ne plus faire de différence entre une personne en bonne santé et une autre qui n'a pas choisi d'être malade !

• Ce gouvernement prévoit également un **doublement du plafond des franchises médicales et des participations forfaitaires**, jusqu'à présent fixé à 50 euros maximum par an, pour chaque catégorie de franchise. En plus du plafond des franchises, les restes à charge après chaque accès à un acte de soin seront également doublés. Par an, le montant maximal de ces franchises cumulées pourra donc passer de 100 à 200 euros.

Bayrou, ce fossoyeur de nos droits sociaux, que fait-il quand il est malade ? Et bien il fait comme tous ces patrons qui passent leur temps à exiger des exonérations de cotisations sociales qui détruisent notre Sécurité Sociale de 1945: ils profitent de la prise en charge totale des soins !

**Bayrou et son gouvernement nous promettent la descente aux enfers ! Alors soit on baisse la tête, soit on réécrit l'histoire et on impose notre projet de société ! Stop aux 211 milliards d'euros d'aides publiques pour le CAC 40 et l'industrie de guerre !**

## Le 10 septembre 2025, faisons de cette date la révolte de notre classe pour exiger :

- L'augmentation des salaires et le refus d'une année blanche.
- L'interdiction des 7 jours de carence et la suppression des jours fériés.
- La suppression des aides publiques, l'interdiction des exonérations de cotisations sociales, la suppression des franchises médicales et forfaitaires.

**LA FNIC-CGT APPELLE TOUS SES SYNDICATS À FAIRE GRÈVE DANS TOUTES LES USINES AVEC OCCUPATION DES ATELIERS CAR C'EST LÀ QUE SE GAGNERA LE COMBAT !**